* *

Le 51° Conseil fédéral de l'Association catholique de la Jeunesse française s'est tenu récemment à Paris, réunissant 200 dirigeants fédéraux des Mouvements spécialisés masculins (J. A. C., J. E. C., J. I. C., J. M. C., J. O. C.).

Ce Conseil a étudié un problème de première importance, et a

engagé l'Association sur des voies très nouvelles.

Au cours d'une série d'interventions, les représentants des cinq Mouvements spécialisés s'appliquèrent à démontrer que les problèmes qui se posent dans les divers milieux de vie, et qu'ont si bien découverts vingt années d'enquêtes, appellent de plus en plus des solutions d'ensemble.

Le monde ouvrier comprend que la promotion à laquelle il aspire de toutes ses forces vives ne pourra aboutir en définitive sans collaboration sociale avec les autres milieux. Le jeune marin, écrasé par un travail trop souvent inhumain, ne sera libéré vraiment que si des solutions économiques nouvelles qui le dépassent améliorent sa condition de vie. Les ruraux sont de plus en plus influencés par une civilisation dont les moyens d'expression sont inventés par un monde de la ville qui n'a pas appris à les connaître. Les étudiants et les jeunes

des professions libérales n'acquièrent des compétences qu'en fonction du bien général.

S'il est indispensable de maintenir la spécialisation qui seule continuera de permettre une éducation appropriée à des jeunes, marqués profondément par leur milieu d'appartenance, il est aussi nécessaire de tenir compte de l'interdépendance manifeste de toutes les structures sociales. On ne transformera chaque milieu qu'en transformant

l'ensemble de la société.

La spécialisation qu'a imposée l'Action catholique, apporte, en sa faveur, la réponse victorieuse des faits. Et chaque représentant de mouvement a pu prouver péremptoirement à quel point les jeunes de chacun des milieux pris en charge s'étaient ouverts aux réalités vivantes, grâce à une pédagogie adaptée au mieux de leurs besoins. Mais il est temps maintenant que les mouvements amènent les militants à conclure que l'action dans leur milieu respectif se doit conjuguer avec l'action menée dans d'autres milieux.

Une perspective nouvelle s'ouvre donc à l'A. C. J. F.

Des motions ont été présentées à l'approbation du Conseil fédéral, visant à confier au Comité national de l'Association le soin de diriger la politique générale des mouvements, afin d'assurer une convergence effective des efforts.

Ce sera le travail d'une Commission exécutive provisoire, mise en place par le Conseil, de rechercher, d'ici la prochaine Assemblée fédérale, les solutions valables pour assurer cette union dans l'action.

* *

Dans une exhortation sur l'Action catholique adressée à l'Episcopat d'Italie, le Pape souligne combien une collaboration bien ordonnée des laïques à l'apostolat hiérarchique qui, depuis les temps apostoliques, a toujours été l'une des traditions les plus constantes et les plus fécondes de l'Eglise, s'est révélée d'une particulière et urgente